

Genre du véhicule Machine de travail lourde (châssis)	Marque de fabrication <b>D O D G E</b>	Type <b>W 200 FF</b>	Fiche d'homologation N° <b>CH 5185 03</b>
---	---	-------------------------	--

Constructeur CHRYSLER CORPORATION (USA)  
 Identification "W 200 FF" sur la plaque du constructeur  
"W2.BE.. " devant et "FF" derrière le No du châssis  
 Plaque constr. à gauche, dans la porte  
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, sous cabine  
 Ident. du moteur ..318" à gauche, à l'avant, sur le bloc  
 Importateur princ. NUBAG, Nutzfahrzeuge Basel AG, Münchensteinerstrasse 120, 4053 Bâle  
 Véhicule homologué W24E6S247572FF      Signes fixes dans code du type W 200 FF / W2.BE..... FF

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2      Nombre de roues 4  
 Direction mécanique avec assistance hydraulique  
 Transmission méc. ou autom. avec boîte compl. route/terrain  
 Nombre de vitesses 4x2 ou 3x2      Entraînement toutes roues \*  
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression  
 Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service  
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Ralentisseur par différence de pression; lampe-témoin combinée  
 Contrôle 2 circ.

**Moteur**  
 Marque CHRYSLER      Type ..318  
 Construction Y      Temps 4  
 Carburant B      Position avant  
 Refroidiss. eau      Nombre cylindr. 8  
 Alésage 99,3      Course 84,07  
 Cylindrée 5212      CV-impôt 26,54  
 Puissance en CV 156 DIN      à t/min 4000  
 Bruit 80      dB/A      à t/min 4000  
 Silencieux 1 pot 660 x Ø 175 mm  
 Mesure des gaz \*\*  
 Déparasitage OCE = annexe B, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie**  
 Nombre de portes 2 ou 4      Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité -      Retroviseur 2/de chaque côté  
 Cale +      Attelage -  
 Antivol -  
 Nombre de places 3 ou 7 av 3      centre ar 4  
 Dimensions §)  
 Longueur int. (5604) ext. 5248      Empattements 3327 ou (3785)  
 Largeur 2020  
 Hauteur 1900      Voie av 1680 ar 1640  
 Porte à faux lat. av 848      Voies av - ar -  
ar (971) 1073      Braquage g 13100 d 14200  
(15200) (15500)  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

**Poids**  
 avant      arrière      total  
 Poids à vide selon la carrosserie      §)  
 Charge utile  
 Poids total  
 Garantie fabr. 2040      2620      4500  
 Dimens. pneu 9.50-16.5 B      9.50-16.5 B      (Variantes  
 Ply/bar 10 / 5,25      10 / 5,25      - voir  
 Charge 2875      2875      remarques)  
 pour V max 120      120  
 Garantie poids remorquable avec frein  
 Garantie poids remorquable sans frein  
 Garantie poids de l'ensemble 10000  
 Poids remorquable testé  
 Vitesse maximale selon le constructeur 140      km/h  
 Vitesse maximale testée

Équipement §)

Feux de route SEALÉD BEAM TUNGSOL DOT H.,  
 Feux de croisement SEALÉD BEAM TUNGSOL DOT H.,  
 Feux de position SEA IP-71 T CC  
 Feux rouges SAE STIAR PIA 72 DT CC ++)  
 Feux stop SAE STIAR PIA 72 DT CC ++)  
 Clignoteurs av SAE-IP-71-T-CC | ar voir feux rouges  
 Catadioptres av | ar SAE-A-68-DOT ++)  
 Feux de gabarit av ++)  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque selon la carrosserie  
 Essuie-glace 2/ balais avec rampe lave-glace  
 Avertisseurs SPARTAN HI + LO  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Machine de travail lourde  
 Marque et type DODGE W 200 FP  
 Homologation  
 N° CH 5185 03  
 Carrosserie  
 Places total 3 ou 7 avant  
 Poids à vide s. bulletin pesage Carburant B  
 Charge utile CV-impôt 26,54  
 Poids total 4500 Cylindrée 5212

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Entraînement : sur toutes les roues, constant; blocage du différentiel dans la boîte intermédiaire, commande avec chaque rapport; sur demande différentiel autobloquant dans le pont arrière.
- \*\* ) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15, amendement 01, test B; une vignette n'est pas exigée (LFEM = boîte automatique No 33 574 / boîte asynchrone No 33 705).
- + ) Cale : livrée par le carrossier.
- ++ ) Modifications par l'importateur:
  - la puissance exigée des ampoules des feux rouges/stop/clignoteurs doit être marquée de manière durable et bien visible;
  - les clignoteurs latéraux AV sont débranchés (clignent alternativement);
  - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A-68 DOT;
  - sur demande feux combinés, feux rouges/stop/clignoteurs; GROTE 471 SAE AIST-I (pour les feux stop/clignoteurs, il y a lieu de monter un câble de résistance Dätwyler type 7001-017 de 60 cm de longueur, Ø de 4 mm (correspond à R de 1,58 Ohm) devant ces feux).

§) Les dimensions, le poids, la cale et l'équipement doivent être contrôlés.

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules

Bellach, 11.05.76